



REPUBLIQUE FRANCAISE
COMMUNE D'ARANDON-PASSINS
DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 15 octobre 2024

Date de convocation le 08/10/2024

Membres :	
En exercice :	23
Présents :	14
Absents :	9
Votants :	18
Pour :	18
Contre :	0
Abstention :	0

Présidente : Madame le Maire Maria SANDRIN

Secrétaire : Madame Véronique GROS

DE000039.10-2024

TRAVAUX DE REMISE EN ETAT DE LA VOIRIE - DEMANDE DE SUBVENTIONS

Rapporteur : Maria SANDRIN

Présents : Mesdames, Messieurs : Maria SANDRIN, Vincent LIENARD, Véronique GROS, Alexia FARGE, Grégory PINET, Dominique SOLANO, Muriel RADIX, Sylvain JUPPET, Alexandre BOITTIAUX, Michel HANNI, Jean Paul COTTIER, Sylvie MONTERO, Chloé VIAL, Patricia COUTHON,

Absent(s): Fabienne DUPUY (pouvoir à A. BOITTIAUX), Marilyn SERRANO (pouvoir à G.PINET), Guillaume LIAUZUN (pouvoir à V. GROS), Dimitri CASTELANT (pouvoir à S.MONTERO),

Excusé(e): Bruno GENEVAY, Aurélie BENEDETTO, Pamela D'URBANO, Cédric THIEVENAZ, Sophie DE ARAUJO

Madame le Maire rappelle à l'Assemblée que pour optimiser la gestion du Budget Communal, maintenir l'équilibre financier et afin de réaliser les opérations d'investissement, il est nécessaire de demander des subventions auprès de l'Etat, du Conseil Régional et du Conseil Départemental

VU le Code Général des Collectivités Territoriales,

VU le besoin de la Commune d'obtenir des subventions pour mener à bien ces opérations d'investissement,

Compte tenu des dégâts engendrés par la météo, la nuit du 13 au 14 août 2024,

Considérant la nécessité d'effectuer des travaux de remise en état sur la route de Bachelin et du chemin des Bourbes,

Compte tenu de la consultation liée à ces travaux,

Entendu Madame le Maire qui expose que concernant le dossier ci-dessous, la Commune va déposer un dossier de demande de subvention auprès du Conseil Départemental.

- Travaux de remise en état de la route de Bachelin et du chemin des Bourbes pour un montant estimatif de 40 000,00 euros HT soit 48 000,00 euros TTC

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et, à l'unanimité

AUTORISE Madame le Maire à solliciter le Conseil Départemental pour l'octroi de subvention pour le dossier suivant :

- Travaux de remise en état de la route de Bachelin et du chemin des Bourbes pour un montant estimatif de 40 000,00 euros HT soit 48 000,00 euros TTC

DIT qu'un dossier de demande de subventions sera déposé au Conseil Départemental

CHARGE Madame le Maire de prendre toutes les dispositions nécessaires à l'application de la présente délibération.

Ainsi fait et délibéré, les jour, mois et an susdits.

La secrétaire de séance
Véronique GROS



Le Maire,
SANDRIN Maria

